



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 15.12.2020 via Zoom

Présents : B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Marique, T. Pierloot, I. Paquet, D. Timmermans, G. Vivroux.

Invité : J. Vandeberg

Absent : K.D. Convents

1. Le mot du Président

Nous allons vivre des fêtes de fin d'année très particulières avec les mesures qui ont été édictées par les responsables politiques afin de protéger l'ensemble de la population de ce Covid 19. Que ce contexte ne nous empêche cependant pas de profiter de cette période de bilan pour remercier tous ceux qui de près ou de loin contribuent à nous rendre heureux.

Pour ce qui concerne la Ligue Francophone de Handball, je tiens à remercier les administrateurs et les membres du personnel qui ont témoigné tout au long de l'année d'une motivation sans faille pour prendre les décisions qui s'imposaient, pour les uns, et pour les appliquer, pour les autres.

Je remercie également toutes les personnes qui s'investissent au niveau des clubs pour permettre à ceux-ci de « faire le gros dos » pendant ces mois d'inactivité. Qu'ils sachent que les responsables de la LFH sont bien conscients de leurs difficultés et qu'ils mettront tout en œuvre pour les aider dans la mesure de leurs moyens.

Enfin, et même si nous vivons une période anxiogène, je souhaite à toutes et à tous une année 2021 placée sous le signe de la prudence mais aussi de l'optimisme.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 10.11.2020

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 10.11.20 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation budgétaire au 30.11.2020 a été transmise aux administrateurs avec la convocation.

P. Garcia donne quelques explications concernant la différence entre la comptabilité qui concerne une année civile et la saison sportive qui se joue sur deux années ; cela entraîne des facturations aux clubs s'étalant sur deux années comptables.

J.C. Hougardy a transmis des questions à H. Delmelle et communique qu'il n'a pas reçu de réponse à ce sujet.

J.L. Dessart et P. Garcia ont bien reçu cette réponse en date du 08.12. et P. Garcia fait part d'un problème récurrent concernant l'envoi de mails des adresses « handball.be » vers des adresses « Gmail ».

P. Garcia transmettra rapidement le mail de H. Delmelle à J.C. Hougardy.

Il est évident que, même si l'année 2020 n'a permis de jouer qu'un nombre limité de rencontres, certains frais sont incompressibles.

Nous n'avons pas encore eu de nouvelles de la ministre des sports quant au budget de 3.000.000 euros.

Vu la décision prise quant au fait de décréter une saison blanche, les frais d'inscriptions aux championnats ne seront pas facturés aux clubs, ce qui correspond à un peu plus de 9.000 euros.

Comme déjà évoqué, nous analyserons tout cela une fois l'ensemble des données nécessaires récoltées.

* Budget 2021

Il est bien évidemment particulièrement malaisé d'établir un budget en cette période d'incertitudes. Quelques explications sont données par J.L. Dessart et P. Garcia

Recettes

- plan programme : moins 15.000 euros. Comme toutes les fédérations, nous sommes impactés par le fait que, si l'enveloppe reste la même, le nombre de fédérations qui en bénéficient augmente (padel et golf). Certaines fédérations sont plus pénalisées que nous.

- formation cadres : plus 8.000. : grâce au travail de qualité du D.T., nous avons obtenu une augmentation substantielle pour ce poste.

- projet handball féminin : nous avons rentré un projet spécifique et nous espérons obtenir un subside.

- Centre de formation : même budget car nous ne pouvons à ce jour anticiper une éventuelle augmentation de la participation parentale pour les jeunes du CF. Nous sommes bien évidemment tributaires du nombre d'inscrits.

Dépenses

- Personnel :

Augmentation du poste : augmentation barémique pour un membre du personnel en fonction de son âge et de son ancienneté.

Centre de formation : moins 5.000 étant donné la prise en charge par l'A.D.E.P.S. du budget du préparateur physique.

4. Secrétariat

*** Fonds de promotion des jeunes**

Le sujet a été abordé lors des deux dernières réunions.

Or, grâce à la qualité des contacts que J. Vandenberg entretient avec différents intervenants, La L.F.H. a pu profiter d'une subvention supplémentaire à l'attention de ses clubs formateurs. C'est ainsi que sur proposition de la direction technique, 15 clubs ont été sollicités pour rentrer un dossier leur permettant de bénéficier d'une « récompense ». Ces clubs répondent aux critères proches de ceux qui sont retenus pour la désignation du meilleur club formateur.

*** Compétition 2020-2021**

Comme cela a été décidé au niveau national, nous devons acter aujourd'hui la « saison blanche ». Toutefois, pour autant que les autorités autorisent la reprise des activités handball dès le 15.01.2021, la LFH organisera les rencontres reprises au plan C avec la particularité que les journées 1 - 2 - 3 se joueront après la journée 10.

Pour les rencontres au niveau provincial, il appartient aux comités provinciaux d'en déterminer la reprise, sous leur propre responsabilité, étant entendu qu'elle ne peut être prévue avant le we des 06/07.02.2021.

*** Covid 19**

Rien de neuf avant la réunion du 18.12.20. Le sport ne semble pas être sur la table des discussions.

5. Affaires techniques

* Intervention détaillée et interactive, à l'aide d'un PPT, de J. Vandenberg relative au plan-programme et à la formation des cadres concernant les olympiades 2017/2020 et 2021/2024.

*** Centre de formation**

Le Président s'est rendu le 25.11.2020 au centre de formation pour y rencontrer nos joueurs et leur entraîneur.

Il y est allé avant les examens pour rappeler à nos stagiaires qu'ils s'étaient engagés pour deux projets : un sportif mais aussi un scolaire. Il a donc essayé de les booster. Nous aurons les résultats à l'issue des examens.

Nous avons aussi dû gérer un souci dans l'organisation du travail des éducateurs. J.L. Dessart remercie J. Vandenberg pour la qualité de son intervention.

*** Formations MSed, MSI et MSA**

Le D.T. a dû adapter le planning de ces formations. Les personnes concernées ont été informées.

J. Vandenberg quitte la réunion

6. URBH

*** CEP URBH**

- Réunion du bureau le 01.12.2020 au cours de laquelle il a été discuté de la possibilité d'organiser les finales de coupe de Belgique 2020 le 08.05.2021.

L'U.R.B.H. a des obligations contractuelles avec Ethias et doit garantir un nombre d'activités télévisées faute de quoi une certaine somme est retirée de l'enveloppe sponsoring. Le bureau a marqué son accord pour que le point soit débattu au CEP du 10.12.2020.

- Réunion du CEP le 10.12.2020 au cours de laquelle il a été confirmé que si les quatre clubs finalistes sont d'accord, les finales de coupe seront organisées le 08.05.2021 et ce, même si elles doivent se jouer à huis clos.

La seconde décision importante concerne les compétitions 2020-2021. En effet, l'option retenue par le C.A. de la L.F.H. était partagée par les membres de la VHV., ce qui a facilité les choses. Une communication a été faite ce 15.12 à 13 heures. J.L. Dessart a demandé que l'on ajoute le terme « provinciale » à la communication pour éviter le malentendu de la dernière fois. De même, il a été ajouté que les provinces étaient autonomes pour éventuellement débiter les compétitions à une autre date que le we des 20 et 21.02.2021 mais pas avant le we des 06 et 07.02.2021.

T. Pierloot s'est excusé pour sa communication trop rapide après la décision du C.E.P. U.R.B.H.

Comme le fait remarquer B. Brasseur, tenant compte notamment de l'impact des réseaux sociaux, il est primordial de s'en tenir à une communication unique émanant officiellement des fédérations concernées.

Autre nouvelle : Dries Boulet est le nouveau Manager Général de la V.H.V. Il reprendra les fonctions de S.G. V.H.V. dans quelques mois. Bienvenue et bon vent à Dries qui n'est pas un inconnu dans le monde du handball belge.

Enfin, pour ce qui concerne les rencontres qualificatives au championnat d'Europe 2022, nous ne savons toujours pas ce qu'il va en advenir car nous avons informé l'E.H.F. que nous étions dans l'impossibilité de jouer en janvier 2021 vu la pandémie. Les joueurs ont reçu un courrier pour les informer de la situation.

On a pu remarquer qu'Alexandre Lechien avait rejoint la cellule marketing-communication de l'U.R.B.H. Nous pouvons affirmer qu'il ne ménage pas ses efforts pour obtenir des résultats. Il n'hésite pas à innover en cette période difficile.

7. Suivi des dossiers

*** Communication**

Revenant sur une intervention de S. Moonen en réunion du 07.12.20 concernant la communication vers les affiliés, P. Garcia l'assure que le sujet a déjà été abordé en interne et sera développé prochainement.

8. Arbitrage

*** Statut travailleur temps libre**

Il n'y a officiellement rien de neuf mais nous savons qu'il y a un nouveau projet de loi moins intéressant, à savoir : fiscalité de 10 % pour « l'employeur » et « l'employé », mais également une rigidité horaire et administrative. Cela ne sera donc pas sans conséquence pour autant que cette loi soit votée telle quelle.

Notre secrétariat suit le dossier tout comme nos amis de l'AISF.

9. Divers

* Le rapport final de l'enquête de l'AISF sur le modèle économique du sport francophone a été transmis aux administrateurs avec la convocation.

A. Luisi fait part de ses craintes concernant la situation financière des clubs avec des affiliés qui réclameront certainement le remboursement d'une partie de leurs cotisations.

* Sans pouvoir émettre une proposition à ce sujet, J.C. Hougardy se déclare inquiet concernant la reprise des activités et le décrochage sportif qui découle de la pandémie. Il souhaite que le C.A. réfléchisse à des actions (supplémentaires à celles qui sont mises en place par le D.T.) pour tenter, dès que la situation sera normalisée, de redonner une dynamique par rapport à la propagande.

* A J.C. Hougardy qui demande si des économies supplémentaires ne sont pas possible, J.L. Dessart et P. Garcia répondent que la L.F.H. gère, depuis de nombreuses années, ses finances en bon père de famille tout en dégageant à chaque fois un léger bénéfice. La marge de manœuvre étant toutefois très ténue. J.L Dessart rappelle que les documents comptables sont à la disposition de tous au secrétariat L.F.H.

* S'agissant de l'Assemblée Générale Ordinaire de la L.F.H. qui doit se dérouler le 26.03.21, il est plus que probable que celle-ci se déroulera, comme l'année dernière, en visuel.

Prochaines réunions les 26.01, 09.03, 20.04 et 01.06.21, en principe à Jambes.

L'A.G. L.F.H. est programmée le 26.03.21.